

**Fourniture et livraison d'un camion dix roues neuf
et des équipements de déneigement neufs**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE, QUE :

La Ville de Rivière-Rouge désire obtenir des soumissions pour la fourniture et la livraison d'un camion dix roues neuf, 2023 ou plus récent, et des équipements de déneigement neufs, à savoir un harnais attache rapide, une aile de côté, une attache trois points fixes, un chasse-neige réversible, une benne quatre saisons et un système hydraulique, lesquels doivent être conformes aux exigences et spécifications prévues aux devis techniques et aux documents d'appel d'offres et devront être livrés le plus tôt possible, mais **au plus tard le 30 septembre 2024**.

Les personnes ou entreprises intéressées par ce contrat doivent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) au <http://www.seao.ca>. Les documents pourront être obtenus selon les modalités et les coûts établis par le SEAO **dès le 21 juin 2023**.

Pour être valides, les soumissions devront être remises sous pli cacheté selon les modalités convenues au document d'appel d'offres et comprendront un original seulement ainsi qu'une copie électronique sur une clé USB. Le tout devra être contenu dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante : « **Soumission 2023-08 – Fourniture et livraison d'un camion dix roues neuf et des équipements de déneigement neufs** ». Une garantie de soumission d'un montant forfaitaire de dix mille (10 000 \$) est exigée, laquelle devra être conforme aux spécificités des documents d'appel d'offres.

Seules les soumissions reçues à l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, situé au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0, au plus tard à **10 h le 21 juillet 2023** seront considérées. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement le jour même, en présence d'au moins deux (2) témoins, à la salle Félix-Gabriel-Marchand se trouvant au 2^e étage de l'immeuble situé au 259, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge à 10 h 05. La date limite fixée pour la réception des plaintes formulées en vertu de l'article 21.0.4 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* est le 6 juillet 2023.

Tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres. La Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Pour tout renseignement en lien avec le présent appel d'offres, prière de communiquer avec la soussignée, par courriel : catherine.denissarrazin@riviere-rouge.ca ou par téléphone au 819 275-2929, poste 236.

Donné à Rivière-Rouge, ce 21 juin 2023

Catherine Denis-Sarrazin

**Catherine Denis-Sarrazin
Greffière**